

Budget 2016 : Paris accélère les investissements d'avenir et l'amélioration de la vie quotidienne

Julien Bargeton, adjoint à la Maire de Paris, proposera lundi au Conseil de Paris un budget primitif 2016 qui donne la priorité aux investissements d'avenir et à l'amélioration de la vie quotidienne des Parisiens, tout en garantissant la stabilité fiscale.

Comme toutes les collectivités de France, la Ville de Paris devra une nouvelle fois faire face l'an prochain à un contexte budgétaire contraint. La baisse des dotations de l'Etat se poursuivra (-201M€), tout comme la hausse de la péréquation (+52M€). En raison de la situation économique difficile de nombreuses familles parisiennes, les dépenses sociales obligatoires – RSA, allocations pour les personnes en situation de handicap – continueront par ailleurs d'augmenter (+16M€).

Tout au long du second semestre 2015, l'Exécutif parisien a donc demandé aux directions de la Ville d'identifier de nouvelles marges de manœuvre et des possibilités d'économies. Il a ainsi pu dégager près de 110M€ de maîtrise des dépenses de fonctionnement et une série de recettes supplémentaires (droits de mutation), qui permettent non seulement de surmonter ces facteurs exogènes, mais aussi d'accélérer les investissements d'avenir et l'amélioration de vie quotidienne des Parisiens. Le tout, sans augmenter les impôts des Parisiens.

Les dépenses de fonctionnement, d'un montant de 7,8 milliards d'euros, ne progresseront que de 0,6% (hors péréquation), un chiffre inférieur à l'inflation. Les dépenses de personnel – qui représentent 28% de cette somme, contre 55,2% en moyenne pour les villes de 100.000 habitants et plus – n'augmenteront que de 1%, alors même que la Ville de Paris créera 436 postes supplémentaires (dont 110 créations nettes), notamment pour améliorer la vie quotidienne dans ses trois secteurs prioritaires que sont la petite enfance, la propreté et la sécurité. Grâce au travail de modernisation de l'administration, les charges à caractère général continueront à baisser : -16M€.

Les investissements s'élèveront eux à 1,7 milliards d'euros, en hausse de 13,5% par rapport à 2015. « Cette accélération témoigne du déploiement du Programme d'investissement de la mandature. Un certain nombre de projets élaborés depuis mars 2014 entrent dans leur phase de mise en œuvre », explique Julien Bargeton. La priorité va aux aménagements urbains et de transports (768,4M€) et au logement (342,2M€), mais aussi à l'enseignement et à la formation (149,5M€). Le montant alloué au budget participatif progresse lui aussi : « 67,7M€ sont inscrits pour réaliser les 9 projets à l'échelle de toute la capitale et les 180 projets à l'échelle des arrondissements qui ont été choisis par les Parisiens lors du vote qui s'est tenu en septembre dernier », se réjouit l'édile.